

La Bell Nouvelle

MOT DU MAIRE

Il me fait plaisir de vous présenter la plus récente édition de votre bulletin municipal. Le budget municipal a été adopté le 5 décembre dernier et plusieurs dossiers se mettent en branle ou verront leur continuité en 2017. La Ville a choisi d'enclencher une démarche avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, pour la construction d'une nouvelle piscine, annexée à l'École secondaire La Concorde. Le principe financier qui dictera notre démarche est que les coûts d'investissement et d'opération de la nouvelle infrastructure doivent être égaux ou inférieurs au coût d'opération et d'entretien de la piscine actuelle. De plus, la Ville poursuivra en 2017, ses efforts d'embellissements et d'aménagements.

J'en profite pour vous souhaiter une très belle période des fêtes et que la santé vous accompagne tout au long de l'année 2017.

Jean-Maurice Matte, maire



Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés du
24 décembre au 4 janvier inclusivement.

ACHETER ICI, C'EST INVESTIR ICI!

En cette période des Fêtes, la Corporation de développement économique de Senneterre et les commerçants souhaitent vous rappeler l'importance de l'achat local pour l'économie de notre milieu. Les certificats-cadeaux du Regroupement commercial de Senneterre sont une très bonne façon d'encourager les commerçants de chez nous. Nous avons des certificats de 10 \$, 20 \$, 25 \$ 100 \$ et 500 \$. Vous pouvez vous les procurer du lundi au mercredi, entre 8 h 30 et 16 h 30 au bureau de la Corporation de développement économique situé à l'arrière de l'Hôtel de ville. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Mme Sylvie Chartrand, agente administrative au 819-737-2296, poste 221.

MEMBERSHIP

La Corporation de développement économique de Senneterre vous rappelle qu'elle est en période de recrutement pour son membership 2017. Les administrateurs vous invitent donc à devenir membre ou à renouveler votre adhésion. Votre adhésion démontre l'importance que vous attribuez au développement de votre milieu économique. Saviez-vous qu'en étant membre, vous avez droit à : 50 % de rabais dans le journal VU d'ICI, 45 % d'escompte chez DICOM, 30 \$ de rabais lors d'une inscription de 6 mois chez ÉnerGym, 10 \$ de réduction lors de la soirée des Milléniums ainsi qu'un droit de vote à l'assemblée générale annuelle. Votre soutien nous permet de développer de nouveaux projets, de rester à l'affût des demandes du marché, de vous représenter dans différents dossiers et de veiller à la revitalisation de notre secteur.

LE TRAIN TOURISTIQUE SENNETERRE-FAILLON DE RETOUR EN 2017

Ce beau projet sera de retour avec une formule améliorée en 2017. Cinq voyages sont au programme et vous pouvez déjà réserver vos places en contactant Mme Sylvie Chartrand au 819 737-2296, poste 221. Voici les dates : 28 mai, 18 juin, 23 juillet, 6 et 20 août. Juste à temps pour vos bas de Noël!



Service du développement local et entrepreneurial de la MRC de La Vallée-de-l'Or

Partenaire de la MRCVO de première ligne à Senneterre



Philippe Angers
AGENT DE DÉVELOPPEMENT
819 737-2296, poste 222
pangers@ville.senneterre.qc.ca
551, 10e Avenue,
Senneterre, J0Y 2M0

La porte d'entrée pour vos projets d'affaires!

Une équipe expérimentée en développement des entreprises



Marie-Andrée Mayrand
DIRECTRICE DU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ENTREPRENEURIAL



Caroline Baribeau-Careau
AGENTE EN DÉVELOPPEMENT



Jeanny Dubois
CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Nathalie Boucher
ANALYSTE FINANCIÈRE



Lisiane Morin
AGENTE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET TERRITORIAL

Partenaire de la MRCVO à Malartic



Nancy Désautiers
CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Service du développement local et entrepreneurial

819 825-7733, poste 260
info@mrcvo.qc.ca
www.MRCVO.qc.ca
f MRCVO

Ligne
INFO-DÉVELOPPEMENT
819 874-IDEE (4333)

SERVICES OFFERTS

Validation de votre projet d'affaires

- Informations sur le démarrage de vos projets
- Évaluation du potentiel entrepreneurial
- Évaluation sommaire du projet
- Normes et réglementations
- Évaluation primaire du marché et de la concurrence

Aide pour le démarrage de votre entreprise et organisme

- Accompagnement à l'élaboration d'un plan d'affaires
- Aide à la recherche de financement
- Soutien financier sur mesure
- Suivi d'entreprise
- Référence auprès des partenaires en développement économique
- Ateliers et formations spécialisés
- Programme de mentorat en partenariat avec le Réseau M
- Développement social

Soutien financier sur mesure

- FDT-Fonds de soutien aux événements et festivals
- FDT-Fonds jeunesse
- Fonds d'initiative économique
- Fonds local d'investissement | relève
- Fonds de diversification
- Fonds d'économie sociale
- Fonds de séduction
- En partenariat :
 - Fonds CRÉAVENIR Desjardins
 - Soutien au travail autonome d'Emploi-Québec
 - Futurpreneur Canada

Milleniums 2017

En route
vers le 100^e!

Une présentation de



Desjardins



CORPORATION
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
SENNETERRE

Le gala entrepreneurial de Senneterre souligne la vigueur et la détermination des entrepreneurs de notre milieu. Il souhaite mettre de l'avant nos gens d'affaires et leurs entreprises. Sous la forme d'une soirée spectacle, les Milleniums présentés par Desjardins auront lieu le 14 janvier 2017.

LES NOMMÉS 2017

Développement des compétences de la main-d'oeuvre et qualité de vie au travail

RONA ALLAIRE
HARMONIA ASSURANCE
STÉRÉO PLUS

Persévérance scolaire

RONA ALLAIRE
MATÉRIAUX PARADIS ET FILS
PLC-BORALEX

Nouvelle entreprise, administration et relève

BOUTIQUE CHEZ MÉLYN
FORM X
CENTRE MÉCANIQUE DESPUTEAU

CENTRE CALIN
PARADIS ET FILS

Développement social et communautaire

FORM X
COMMISSION SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS
CLUB DE GOLF A.R.C.N.

Développement, diversification et innovation

BORALEX
CENTRE JARDIN ROY
STÉPHANIE BEAUDET, MASSOTHÉRAPEUTE ET ESTHÉTICIENNE

UN SIXIÈME MILLÉNIUM SERA AUSSI REMIS PENDANT LA SOIRÉE,
MAIS LES DÉTAILS NE PEUVENT ÊTRE DÉVOILÉS POUR LE MOMENT.

Pour réserver vos places, contacter le **819 737-2296 poste 221**
ou par courriel à milleniums@ville.senneterre.qc.ca

Le prix est de 75 \$/pers. membre et de 85 \$/pers. non-membre
de la Corporation de développement économique de Senneterre, taxes en sus.



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 POUR LA VILLE DE SENNETERRE

C'est un budget équilibré de 6 636 433 \$ que nous vous présentons, soit une augmentation de 2,8 % comparativement à celui de l'année 2016. Par ce budget, nous décrétons un gel de la taxe foncière pour l'année 2017.

Deux taxes de services auront des ajustements à la hausse. D'abord, la taxe « Aqueduc et égout » subira une augmentation afin de combler la hausse des dépenses prévue en lien avec des exigences provenant de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable adoptée par le gouvernement provincial. En effet, la municipalité a l'obligation d'installer des compteurs d'eau dans les ICI (Industries-Commerces-Institutions) au plus tard en septembre 2018. Cela représente plus de 155 ICI qui seront touchés par cette mesure imposée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. De plus, la Ville aura également l'exigence d'échantillonner la consommation d'eau des résidences pour des fins d'information au ministère.

« Nous n'avons pas le choix, ces nouvelles exigences nous sont imposées par le gouvernement provincial et nous nous devons d'aller de l'avant; nous sommes conscients que ce sera des coûts substantiels pour la municipalité », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

La taxe pour le service d'évaluation connaît également des ajustements. Avec comme objectif de diminuer l'écart entre le coût du service et les revenus s'y rattachant, le tarif de compensation variera en fonction de l'usage du bâtiment.

Au global, pour une maison moyenne évaluée à 100 860 \$, les changements apportés à la taxation représentent une hausse de 24 \$, soit 1 % d'augmentation.

Également, une somme de 1 126 518 \$ sera consacrée au remboursement de la dette en 2017, soit l'équivalent de 16,9 % du budget total. Au 31 décembre 2016, la dette à long terme de la Ville s'élèvera à 8 669 446 \$. Le financement permanent des règlements d'emprunt relatifs aux travaux de réfection de la 5^e Rue Ouest, qui ont été terminés cette année, a fait augmenter la dette municipale.

À l'aide de ce budget, les dossiers que le conseil municipal entend prioriser et mettre de l'avant pour l'année 2017 sont :

- Supporter financièrement et techniquement le projet d'agrandissement de la Résidence Desjardins de l'Îlot d'or inc.;
- Poursuivre l'embellissement de la Ville à l'aide d'aménagements paysagers, d'achat d'équipements dans les parcs et les espaces verts, ainsi que par l'application de la nouvelle réglementation en urbanisme;
- Renouveler certains équipements au Service des travaux publics;
- Assurer la coordination et l'avancement des projets mis de l'avant pour les célébrations du 100^e anniversaire;
- Mettre de l'avant un projet de construction d'une piscine neuve à l'École secondaire La Concorde en partenariat avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

« Le bâtiment abritant la piscine municipale est très vieillissant; l'association avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois nous permettra de continuer à offrir un service de loisir de qualité prisé par la population », a souligné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

BONNE NOUVELLE : VOS TAXES RÉPARTIES EN 3 VERSEMENTS

Le conseil de la Ville de Senneterre est très heureux de vous informer que pour l'année 2017, vos taxes municipales pourront être payées en 3 versements répartis comme suit :

1^{er} versement (50 %) : 30 jours suite à l'émission du compte de taxes (entre le 1^{er} et 31 mars)

2^e versement (25 %) : 1^{er} juillet

3^e versement (25 %) : 1^{er} septembre

Différents modes de paiement vous sont offerts :

- par la poste (chèque);
- à la réception de l'hôtel de ville (chèque, argent comptant, ou carte de débit);
- aux institutions financières (comptoir, guichets automatiques ou Internet).

NÉGOCIATION D'UN NOUVEL ACCORD CANADA-ÉTATS-UNIS SUR LE BOIS D'OEUVRE

Le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte, a rencontré le 18 novembre dernier, à Montréal, M. Raymond Chrétien, associé et conseiller stratégique chez Fasken Martineau et négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des pourparlers entre le Canada et les États-Unis visant à conclure un nouvel accord sur le bois d'oeuvre résineux.

Cette rencontre, qui s'est tenue dans le cadre d'une réunion de travail du Comité sur la forêt de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), a permis au maire Jean-Maurice Matte de sensibiliser Monsieur Chrétien aux impacts néfastes d'un nouveau conflit commercial sur le bois d'oeuvre pour l'économie de la Ville de Senneterre et de l'ensemble des municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue.



Dans l'ordre habituel : M. Michel Adrien, maire de Mont-Laurier; Mme Déborah Bélanger, présidente du Caucus des municipalités locales de l'UMQ et mairesse de Rivière-Rouge; M. Raymond Chrétien, négociateur en chef pour le Québec dans le dossier du bois d'oeuvre; M. Régnald Bernier, maire de Saint-Pascal; M. Jean-Maurice Matte, maire de Senneterre; M. Normand Beaudoin, maire de La Tuque; et M. Gilles Potvin, maire de Saint-Félicien.

Piscine

*Apprendre à nager, c'est important!
C'est le temps de vous inscrire pour la session d'hiver!*

Les inscriptions débutent le **jeudi 8 décembre 2016 dès 7 h**

http://www.ville.senneterre.qc.ca/LOISIRS_SPORTS/INSCRIPTIONENLIGNE

La session d'hiver 2017 débutera le jeudi 12 janvier 2017



AquaMat

Découvrez la nouvelle tendance en entraînement aquatique : **AquaMat!**

Étirements, aquaforme, yoga, cross training...

Les participantes doivent être à l'aise en partie profonde, mais le cours s'adapte à différents niveaux d'entraînement.

Seulement 6 places par groupe.

Venez l'essayer!

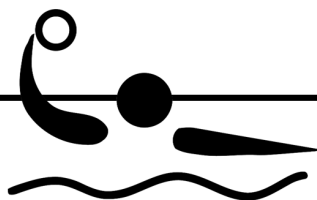


Ligue de waterpolo

Le groupe de waterpolo se transforme en petite ligue. Les personnes intéressées devront se former une équipe de cinq joueurs et s'inscrire dès maintenant, directement à la piscine. Nous avons besoin de seulement deux équipes pour débiter.

Aucune inscription en ligne.

Ouvert aux personnes de 13 ans et plus. 5 \$ par joueur par semaine. L'horaire sera déterminé selon le nombre d'équipes inscrites.



Horaire spécial des fêtes!

Les bains libres se poursuivent sans interruption selon l'horaire régulier, **sauf** pour les samedis **24 et 31 décembre 2016.**

Mercredi:	19 h	bain libre pour tous
	20 h	bain libre longueurs
Jeudi:	10 h	aquaforme sans inscription (Jusqu'au 22 décembre)
	11 h 30	bain libre longueurs
Vendredi:	19 h	bain libre pour tous
	20 h	bain libre longueurs
Samedi:	14 h	bain libre pour tous

***Possibilités de louer la piscine
819-737-2296 poste 501***

LES FORESTIERS D'AMOS VS LE ROUSSEAU SPORTS DE LAVAL-MONTRÉAL



Le 12 février 2017 à 13 h 30, la Ville de Senneterre accueillera deux équipes de hockey masculin de niveau Midget AAA au Centre sportif André-Dubé. Lors de ce rendez-vous, les Forestiers d'Amos s'opposeront aux Rousseau Sports de Laval-Montréal. La Ville de Senneterre a un intérêt bien spécial pour la formation 2016-2017 puisque deux de ses joueurs sont natifs de Senneterre, soit William Provost et Jérémy Brousseau. Nous vous invitons à venir les encourager en grand nombre!

CURLING

Les responsables du Club de curling vous invite tous les après-midi de la semaine à venir prendre un bon café et regarder de très bonnes parties de curling. Aussi, pour la période des fêtes, il vous est possible de louer la salle pour votre « party » des fêtes. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec M. Jocelyn Fillion au 819 856-5862.

NOUVEAUX COURS DE PISCINE : L'AQUAMAT!

Le Service des loisirs, des sports et de la culture de la Ville de Senneterre vient de faire l'acquisition de matelas aquatiques qui permettront d'offrir un nouveau cours d'entraînement. L'AQUAMAT est une nouvelle tendance qui offre un mélange d'entraînement cardio et musculaire en groupe de 6 personnes seulement. Pour plus d'information, veuillez contacter Mme Isabelle Servant au 819 737-2296, poste 521.

HORAIRE DES FÊTES 2016-2017 CENTRE SPORTIF ANDRÉ-DUBÉ

Décembre 2016

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
18	19	20	21	22	23	24
GRATUIT 14 h à 15 h Patinage libre **GRATUIT**						FERMÉ
25	26	27	28	29	30	31
FERMÉ	**GRATUIT** 14 h à 15 h Patinage libre **GRATUIT**				FERMÉ	



****GRATUIT****

Patinage libre
de 14 h à 15 h

Possibilité de location

Enfants 17 ans et moins : 35 \$/heure
Adultes 18 ans et plus : 90 \$/heure
Familles : 60 \$/heure

Pour les réservations, vous devez vous présenter sur place lors du patinage libre ou réserver par téléphone avant le 23 décembre 2016.

Tél. : 819 737-2296 poste 521 ou 201

Janvier 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	7
FERMÉ	**GRATUIT** 14 h à 15 h Patinage libre **GRATUIT**			Retour à	l'horaire	normal



DONS AUX ORGANISMES



Lors de la séance du conseil municipal du 21 novembre 2016, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte a remis un chèque de 200 \$ à Mme Murielle LeBouthillier et Mme Jeanne d'Arc Beaulieu de l'Équipe de la joie.

Lors de la séance du conseil municipal du 21 novembre 2016, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte, a remis un chèque de 719 \$ à M. Michel Dumas, président du Club Optimiste.



Lors de la séance du conseil municipal du 21 novembre 2016, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte, a remis un chèque de 200 \$ à M. Yvan Ricard, grand chevalier des Chevaliers de Colomb pour la guignolée 2016.

Économie de l'eau potable



Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook : <https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>

Les québécois utilisent chacun environ 589 L d'eau par jour, ce qui correspond à 50% de plus que la moyenne canadienne (MAMROT, 2014). C'est un écart qui augmente depuis les dernières années, malgré le grand effort collectif, qui a baissé notre consommation de près de 200 L en 4 ans.

De plus, 73 % de la population abitibienne consomme de l'eau souterraine, à laquelle il faut porter une attention particulière; il est important de permettre aux sources d'eau de se recharger.

Notre eau n'est pas inépuisable, c'est une richesse que nous devons protéger!



Dans la maison

Dans la salle de bain

- Remplacez les vieilles toilettes par de nouveaux modèles à faible débit, avec des réservoirs de 6 litres ou moins;
- Assurez-vous que votre toilette et vos robinets ne fuient pas;
- Fermez le robinet d'eau lors du brossage des dents, du rasage ou lavage des mains et du visage;
- Utilisez un pommeau de douche à faible débit.

Dans la cuisine

- Garder de l'eau froide au réfrigérateur au lieu de laisser l'eau couler jusqu'à ce qu'elle soit froide;
- Installez un aérateur de robinet pour réduire le débit d'eau;
- Utilisez des électroménagers à faible consommation d'eau;
- Isolez vos tuyaux d'eau afin d'éviter de gaspiller de l'eau pendant qu'elle se réchauffe.

À l'extérieur

- Récupérez l'eau de pluie pour arroser votre pelouse, vos plates-bandes et pour laver votre voiture;
- Évitez d'arroser de façon excessive;
- Arrosez tôt le matin pour éviter que l'eau ne s'évapore;
- Lavez votre voiture à l'aide d'un seau d'eau, au lieu d'utiliser un boyau d'arrosage.

L'empreinte d'eau

Lorsqu'on parle de consommation d'eau, on pense généralement à l'eau que l'on touche directement. Or, notre empreinte est beaucoup plus large que ça! L'eau qui sert à faire pousser les fruits et légumes que l'on mange ou à produire les vêtements que l'on porte doit aussi être prise en compte!

LES OEUVRES DE MMES FRANCINE CHARRON ET LYNE PRÉVOST SONT EXPOSÉES À L'HÔTEL DE VILLE

La Ville de Senneterre est heureuse d'accueillir dans la salle du conseil de l'hôtel de ville les oeuvres de deux détentrices d'un certificat en arts plastiques de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), soit Mme Francine Charron et Mme Lyne Prévost, et ce, depuis le 7 novembre 2016.



Mme Francine Charron a commencé à peindre sur toile en 2004, elle a complété son certificat en arts plastiques en 2013 et elle poursuit présentement un certificat en peinture à l'UQAT. La nature, les grands espaces et son étendue indéfinie l'attirent dans ses créations. « Peindre un paysage, c'est comme arrêter le temps », a mentionné Mme Francine Charron.

Mme Lyne Prévost a apprivoisé la peinture dès 1993 et a complété son certificat en arts plastiques également en 2013. Son style de peinture varie entre le réel et l'abstrait. Elle est attirée par l'horizon et par le reflet de la lumière sur l'eau. « J'aimerais que les gens trouvent dans mes oeuvres autant de calme que j'ai trouvé lors de leur création », a déclaré Mme Lyne Prévost.



NE LAISSEZ PAS LE FEU GÂCHER VOTRE TEMPS DES FÊTES!

L'avertisseur de fumée

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée, électrique ou à pile.
- Remplacez la pile si elle est faible ou morte.
- Remplacez votre avertisseur s'il est défectueux ou installé depuis plus de 10 ans.
- N'enlevez jamais la pile de votre avertisseur pour faire fonctionner un jouet ou autre objet à pile.

Le sapin de Noël naturel



- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, comme une plinthe électrique ou un foyer.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Les lumières décoratives

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC.
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières conçues pour l'extérieur.
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et non pas avec des clous ou des punaises.

Les chandelles

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable.
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance.
- Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable.
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.



RETOUR EN FORCE POUR LE GALA « LES EXCEPTIONNELS »

Après deux ans d'absence, c'est en toute simplicité qu'environ 160 personnes ont pu assister le dimanche 6 novembre 2016, au gala « Les Exceptionnels ».

Lorsqu'une personne s'implique dans son milieu pour un projet qui lui tient à coeur, les étapes traversées sont parfois éprouvantes, mais tellement gratifiantes et plaisantes que c'est sous le thème d'une expédition que le gala s'est déroulé. Toutes les candidatures reçues ont été projetées à l'aide d'un support visuel et c'est onze récipiendaires exceptionnels qui ont été récompensés par la reconnaissance de leur milieu.



Pour leur apport exceptionnel au sein de leur communauté, leur personnalité positive et leur dévouement, ces bénévoles se sont vus décerner le prix de **Bénévole de l'année** : **Jade Ménard**, pour le volet jeunesse et **Cédric Germain**, pour le volet adulte.



Grâce à leur attitude positive, offrant une saine compétition en montrant leur capacité à encourager autant leurs pairs que leurs adversaires, c'est **Jade Bélanger**, **Maude Boucher** et **Dominic Proulx-Fournier** qui ont remporté les titres de **Sportif de l'année** respectivement dans les volets enfant, jeunesse et adulte.



Le prix pour l'**Artiste ou artisan de l'année** a été remis à **Julie Vaillancourt**, artiste peintre, dont les réalisations de la dernière année ont été significatives.

Le titre d'**Entraîneur ou professeur de l'année** récompense **Julie Chantal**, entraîneuse sportive, qui sait mener ses élèves à s'améliorer et se dépasser. Elle se démarque par ses méthodes, ses actions et ses résultats.



Le **Groupe Mundo**, s'est vu remettre le prix dans la catégorie **Amélioration de la qualité de vie**. Cet organisme a été reconnu pour la mise sur pied d'un projet, d'une action, d'une activité ou d'un évènement permettant d'améliorer la qualité de vie des gens.

Ex aequo pour la catégorie **Famille de l'année**, c'est la famille **Robichaud** de Senneterre ainsi que la famille **Dubreuil** de Belcourt qui ont obtenu cette mention grâce à leur implication bénévole ainsi que les actions bénéfiques pour le milieu de tous ses membres réunis.



Finalement le **Coup de coeur du jury** a été remis à **M. Armand Brousseau**. C'est Mme Louise Leroux, présidente de la Société d'horticulture de Senneterre qui a lu l'hommage. Ce fut la découverte d'un homme dévoué pour son milieu par différentes implications pendant plusieurs années.

PETITS RAPPELS EN CETTE PÉRIODE HIVERNALE



- La neige déblayée doit demeurer sur le terrain. Il est interdit de la pousser dans la rue, sur le trottoir, dans la ruelle ou toutes autres places publiques ou cours d'eau.
- Les propriétaires de terrains situés sur des coins de rue doivent porter une attention particulière à leur dépôt de neige. Afin de garder une bonne visibilité aux intersections et prévenir les accidents, il faut s'assurer que la hauteur du dépôt n'excède pas 0,9 mètre au coin de la rue.

STATIONNEMENT INTERDIT

Depuis le 1^{er} novembre, et ce, jusqu'au 30 avril inclusivement, il est interdit de stationner vos véhicules entre 3 heures et 7 heures sur les rues suivantes :

- 3^e Rue Ouest, entre la 9^e Avenue et la 14^e Avenue;
- 4^e Rue Ouest entre l'extrémité sud de cette rue et la 11^e Avenue;
- 5^e Rue Ouest, entre la 9^e Avenue et la 11^e Avenue;
- 6^e Rue Ouest, de l'entrée sud de la Ville jusqu'à la 7^e Avenue;
- 7^e Avenue, entre la 6^e Rue Ouest et la 4^e Rue Ouest;
- 9^e Avenue, entre la 3^e Rue Ouest et la 5^e Rue Ouest;
- 10^e Avenue, de l'entrée ouest de la Ville jusqu'à la rue Principale;
- 11^e Avenue, entre la 3^e Rue Ouest et la 5^e Rue Ouest;
- 12^e Avenue, entre la 2^e Rue Ouest et la 3^e Rue Ouest;
- 14^e Avenue, de l'entrée nord de la Ville jusqu'à la 3^e Rue Ouest;
- Rue de la Clinique, en entier;
- Rue Principale, entre la 10^e Avenue et la 14^e Avenue.

Selon l'article 13 du règlement 97-446 concernant la circulation et le stationnement, un véhicule peut être remorqué, aux frais du propriétaire, en cas d'enlèvement de neige.

POSITIONNEMENT DES BACS

Voici une illustration démontrant le bon positionnement de vos bacs afin de ne pas nuire au déneigement des rues.



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

chauffezvert.gouv.qc.ca
1 866 266-0008

**DE L'AIDE FINANCIÈRE
POUR PASSER DU
MAZOUT À
L'ÉLECTRICITÉ!**



**CHAUFFEZ
VERT**

- 14 décembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 17 décembre : **Party de Noël du Club de l'Âge d'Or**, Club de l'Âge d'Or
- 17 décembre : **Randonnée annuelle du Père Noël et ses reines**, 10e Avenue (La Concorde à Caserne)
- 19 décembre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 11 janvier : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 14 janvier : **Soirée des Milleniums**, Centre Aqua-Spec
- 16 janvier : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 18 janvier : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 25 janvier : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 1^{er} février : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 6 février : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 8 février : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 12 février : **Match Les Forestiers d'Amos (Midget AAA)**, Centre sportif André-Dubé
- 15 février : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 19 février : **Souper spaghetti au profit de la recherche sur l'autisme**, Chevaliers de Colomb
- 20 février : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 22 février : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 25 février : **Fiesta tropicale par Mundo V**, École secondaire La Concorde
- 1^{er} mars : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 6 mars : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 8 mars : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 15 mars : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 20 mars : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 22 mars : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 25 mars : **Spectacle des Patins magiques**, Centre sportif André-Dubé

CALENDRIER 2017 - COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CALENDRIER 2017
COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

VAL-D'OR - Senneterre - Belcourt - Louvainville - Sullivan - Val-Sennerville - Varsan - BELCOURT | SENNETERRE-PAROISSE | SENNETERRE-VILLE

Ligne Info-récup : 819 874-VERT (8378) WWW.MRCVO.QC.CA MRCVO

JANVIER	FÉVRIER	MARS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
AVRIL	MAI	JUIN
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

LÉGENDE

- RECYCLAGE
- ARRIÈRES DE NOËL
- DÉCHETS
- RÉSIDUS VERTS
- ENCLOSUREMENTS
- PROCHAINEMENT

À NOTER

- La collecte des arrières de Noël et des déchets à brûler pour Noël le 2^e janvier et le 23^e décembre 2017.
- Les enclosures seront fermés le 2^e janvier ainsi que les 25 et 26 décembre 2017.
- La collecte d'arbres de Noël sera le 2^e janvier ainsi que les 25 et 26 décembre 2017.
- La collecte d'arbres de Noël sera le 2^e janvier ainsi que les 25 et 26 décembre 2017.

Surveillez vos Publi-sac du mois de décembre

Si vos cadeaux sont glissés sous un sapin naturel durant le temps des fêtes, vous pourrez profiter de la collecte à domicile des arbres de Noël de janvier pour vous en départir. Voici le fonctionnement :

- Ne pas emballer l'arbre. Enlever tout sac, filet ou attache.
- S'assurer que l'arbre est complètement dégarni de ses décorations.
- Déposer l'arbre à l'horizontal en bordure de route la veille de votre jour habituel de collecte.

Nous vous remercions de déposer votre arbre en bordure de rue seulement la veille de votre jour de collecte, pour éviter que la neige ou la glace ne s'y accumulent, le rendant trop lourd, gelé sur place ou moins visible.



551, 10^e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Tél. : 819 737-2296
Télec. : 819 737-4215

